

intérêt naturel de l'Empire de Toutes les Russies, de faire connoître au Roi les sentimens sincères qui l'animent dans cette occasion. Les maximes que l'Impératrice a adoptées une fois pour toutes, n'ayant pour but que l'équité & l'avantage général des Nations, Sa Maj. est dans l'inviolable & ferme résolution d'entretenir, d'étendre & d'affermir l'amitié, le bon voisinage & la bonne intelligence avec le Roi & la République de Pologne.

Conséquemment à ces vûes & par une suite des engagements de son Empire, Sa Maj. est fort éloignée de voir d'un œil indifférent tout ce qui tend en quelque sorte à la transgression des droits & à l'oppression de quelques-uns des Ordres, qui composent le Corps de la République, elle se trouve au contraire forcée de faire les représentations les plus fortes, & en même-tems les plus amiables au Roi pour qu'il se garantisse des ennemis de la tranquillité & du bon ordre, qui heureusement n'ont encore pû parvenir à exécuter leurs desseins pernicieux & destructifs du bien général. Sa Maj. Impériale, tant à cause des engagements de la Russie, qu'en considération du voisinage des deux Etats, ne peut pas ne pas mettre au rang de ses propres intérêts l'ordre établi par les Loix dans la République & si ouvertement attaqué par les entreprises violentes & téméraires, qui viennent de se faire à Wilna de la part du Prince de Radzivil. Plus elle désire d'entretenir inviolablement les engagements & de remplir les devoirs d'une véritable amitié pour la personne de Sa Maj. le Roi de Pologne; plus elle a fortement à cœur, que le Roi reprime & contienne les esprits turbulens, & qu'en rétablissant la tranquillité, Sa Maj. Polonoise fasse rentrer les choses dans l'ordre naturel